

La greffe d'organes ça marche ! La greffe d'organes sauve des vies !

Une évidence aujourd'hui ! Une évidence dont les greffés ici présents sont un bien bel exemple. Tous venus honorer par leur présence, la mémoire de celle ou de celui à qui ils doivent la vie. La mémoire de « leur donneur ». Et de ses proches, qui ont eu le courage, en plein désarroi, de confirmer la volonté du défunt. Ou parfois, comme dans le témoignage à venir, à décider en couple pour son enfant.

Tous n'ont pas eu cette chance, de recevoir le don salvateur. Ils sont partis avant, par manque de greffon. Aujourd'hui en France, alors que la liste d'attente de greffe ne cesse d'augmenter – plus de 27 000 actuellement -, le nombre de greffés d'un organe vital stagne autour de 6 000 par an. Un écart que la pandémie n'a fait qu'accentuer. Moins de 5.500 greffes en 2022, plus de 900 personnes décédées avant greffe, un taux de refus remonté l'an dernier à 33,6 %.

Malgré l'évolution de la loi au 1^{er} janvier 2017, les conditions de don d'organes restent peu connues des Français. La mort encéphalique – ou mort cérébrale -, sa rareté, les conditions de restitution du corps, demandent à être explicitées. Il est indispensable d'intensifier l'information du grand public. Tous donateurs oui, selon la loi, mais ça ne suffit pas : il faut afficher clairement sa position à ses proches. C'est le sens de la carte d'ambassadeur du don d'organes de France ADOT : « *je suis donneur d'organes, je le dis à mes proches, je promeus ce geste généreux* ». Les coordinations le confirment : lorsque le défunt a informé ses proches de sa position sur le don d'organes, ceux-ci respectent sa volonté dans la très grande majorité des cas.

Dans son Manifeste pour le don d'organes diffusé fin 2021, le collectif Greffes+ et France ADOT proposent d'instaurer en France une véritable « **Culture du don** ». Auprès du grand public, mais aussi au sein de l'hôpital où le sujet reste trop souvent encore « tabou » ! Mais également auprès des médecins généralistes, qui n'ont que très peu

conscience de leur devoir d'information, pourtant clairement explicité dans la loi de bioéthique. Pour faire en sorte qu'à terme, le don d'organes, le don de soi, devienne naturel. Présumé oui, mais pas seulement. Qu'il soit volontariste. Qu'il devienne une évidence.

Honorer les donneurs et leur famille, en proposant d'instaurer des lieux de mémoire, c'est contribuer à déployer cette culture du don. La loi de bioéthique de 2004 l'impose aux hôpitaux. Le Manifeste propose d'étendre ces lieux aux villes, dans un lieu public visible, en partenariat étroit avec la municipalité. Car le don d'organes est avant tout un acte citoyen.

A Plérin, ce 11 mars, cet *Arbre de Vie*, ce gingko biloba symbole de longévité, rappellera aux Plérinais que leur ville aura été « *dans les toutes premières communes costarmoricaines* » à créer ce lieu de vie, de réflexion, ce lieu d'hommage aux donneurs et à leurs familles. Après Plussulien, Uzel, Lannion et plus récemment Tréguier, dont les maires ici présents ou représentés montrent leur engagement.

Merci à Monsieur le Maire, Ronan KERDRAON, à Madame Brigitte DEMEURANT COSTARD, au Conseil Municipal, de l'avoir compris et d'avoir accepté notre proposition. Merci au personnel municipal de s'être impliqué très largement dans cette démarche. Merci à Mmes et Mr les maires présents. Merci à la presse de contribuer à la diffusion de cette information, pour une meilleure connaissance du don et de la greffe.

Merci aux représentants nationaux et départementaux de la classe politique d'être présents, quand c'est possible, ce qui montre à quel point notre démarche citoyenne est comprise. C'est une grande marque de soutien au monde associatif et aux infatigables bénévoles de France ADOT, de France Rein et autres associations membres du collectif Greffes+. Le don d'organes reste quelque chose à part, encore tabou. Une réflexion qu'on a toujours envie de *remettre à plus tard*.

Une réflexion que nos bénévoles, sur le terrain, savent provoquer, savent faire cheminer. Formulons le vœu que Lannion, Plérin, Plussulien, Tréguier, Uzel, soient les premières d'une longue liste costarmoricaine de communes à s'être positionnées dans cette

démarche. D'autres projets sont en cours, qui contribueront à *faire verdier la carte interactive* des Arbres de vie plantés en France. : Saint-Julien le 15 avril, Yffiniac le 6 mai.

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

Le collectif Greffes+ a imaginé, au niveau des communes et toujours en regard de ces lieux de mémoire, une communication visuelle répétitive. Sous les panneaux d'entrée des villes et villages de France des axes principaux, ajouter un panneau « **Ville ambassadrice du don d'organes** » associé au symbolique ruban vert du don d'organes. Un message régulièrement adressé à nos concitoyens, aux visiteurs, qui incitera chacun à réfléchir à ce sujet qui nous concerne tous, à entamer la discussion en famille, à informer ses proches. Ceci d'autant plus s'il est relayé, « en ville », par un lieu de mémoire tel que celui de Plérin.

Devenir ville ambassadrice du don d'organes c'est partager les valeurs de la république, plus particulièrement la fraternité.

Devenir ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à augmenter le nombre de donneurs, à sauver des vies, à *diffuser l'indispensable culture du don*.

Devenir ville ambassadrice du don d'organes, c'est très simple : 2 panneaux formatés pour moins de 200 €, livrés ! Alors ? Pourquoi pas Plussulien, Uzel, Lannion, Tréguier, Plérin dans un premier temps ?

La Fédération France ADOT s'implique totalement dans cette démarche, tout comme France Rein avec qui nous agissons de concert en Côtes d'Armor.

Merci à toutes et à tous de votre présence.

Interventions :

M le maire Ronan KERDRAON

Hervé LE SERRE, ADOT22

Coordination de St-Brieuc

Témoignage famille de donneur

Marion LE POULICHET, France Rein 22

